



**Décision du Maire N° 13/2012**

Nos réf : PK/JD/DB/MCR

**Objet : Signature de la Convention d'intervention de la Compagnie GAKOKOE à l'école primaire Champerriet pour la création d'un spectacle de théâtre**

**Le Maire de la Commune de Bavans – 25550**

- Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération en date du 02 novembre 2010 (Sous-Préfecture le 24 novembre 2010) par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que Monsieur le Maire est autorisé à décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** La signature de la Convention entre la Ville et la Compagnie GAKOKOE sise à Montbéliard (25) s'engageant à assurer la création et la mise en scène d'un spectacle de théâtre à l'école primaire Champerriet. La prestation pour l'année scolaire 2011/2012, sur 20 séances est d'un montant de 1 140,00 € TTC.

**Article 2 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous Préfet de Montbéliard.

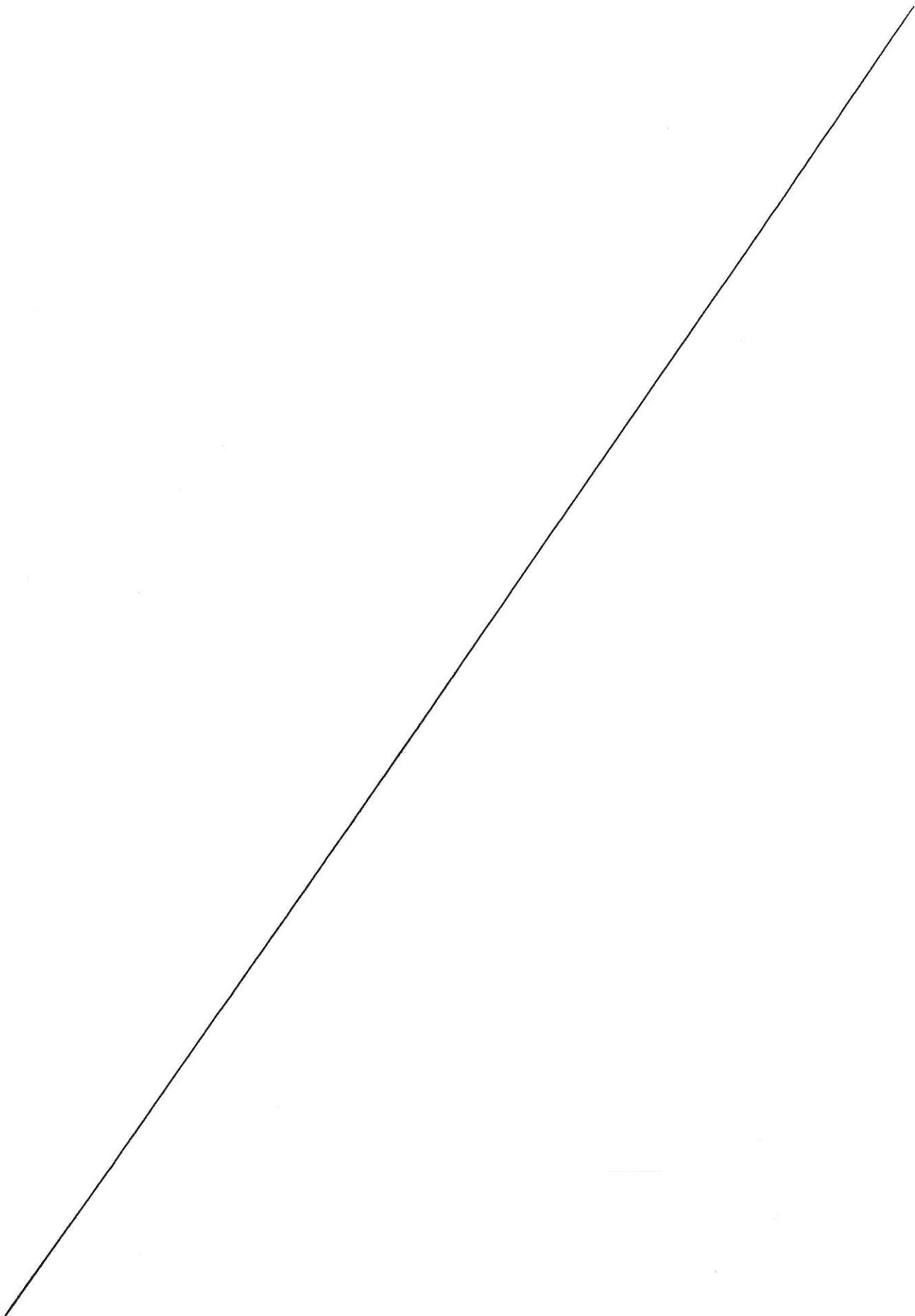


Fait à Bavans le 13 août 2012



**Le Maire  
Pierre KNEPERT**







## CONVENTION

### ENTRE LES SOUS SIGNES

RAISON SOCIALE : COMPAGNIE GAKOKOE  
 NUMERO DE SIRET : 419 156 443 000 30 APE: 9001 Z  
 LICENCE : Licences N° 1-1052222 / 2-1052223/ 3-1052224  
 ADRESSE : 8, rue Contejean  
 25200 Montbéliard  
 TELEPHONE : 03 81 91 22 83  
 REPRESENTÉ PAR : ADAM Patrice  
 QUALITE : PRESIDENT

### ET

RAISON SOCIALE : Mairie de Bavans  
 NUMERO DE SIRET :  
 LICENCE :  
 ADRESSE : 1, Rue des Fleurs  
 25550 BAVANS  
 TELEPHONE :  
 REPRESENTÉ PAR : Pierre KNEPPERT  
 QUALITE : MAIRE

**SOUS-PREFECTURE**

**16 AOUT 2012**

**MONTBELIARD**

### IL EST EXPOSE CE QUI SUIT

#### ARTICLE 1 : OBJET

La Compagnie Gakokoé en la personne de Gaëtan Noussouglo, s'engage à assurer la création et la mise en scène d'un spectacle de théâtre. Ces interventions sont à destination de 2 classes de l'établissement.

#### ARTICLE 2 : DUREE

Les ateliers dureront 1 h par séance et par classe, soit 2 X 10 h - pour un total de 20h  
 Ces ateliers se dérouleront durant l'année scolaire 2011/2012 suivant un calendrier arrêté de commun accord entre les enseignantes et l'artiste, entre janvier à juin.

### ARTICLE 3 : PRIX

Le tarif horaire convenu est de 57 € TTC

L'école s'engage à verser à la compagnie, en contre-partie de ce qui précède, sur présentation de facture, la somme de:

1 065,42 € HT + TVA 7 %

74,58 € soit

**1 140,00 € TTC**

### ARTICLE 4 : REGLEMENT

Le montant total dû sera réglé par la mairie à la "Compagnie Gakokoé" à l'issue du spectacle par virement ou par chèque bancaire à l'ordre de la compagnie.

### ARTICLE 5 : LITIGE

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux de Montbéliard, mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage, etc...)

### ARTICLE 6 : DISPOSITIONS PARTICULIERES

Fait à Montbéliard, le  
En 2 exemplaires.

7 juin 2012

**LA COMPAGNIE GAKOKOE**  
**COMPAGNIE GAKOKOE**  
18, rue Contejean  
25200 MONTBELIARD  
Tél./Fax 03 81 91 22 83

**LA MAIRIE DE BAVANS**

*Christine MORENO*  
N. de la Pointe "vie scolaire"  
Christine MORENO.  
(DOU)

**SOUS-PREFECTURE**

16 JUIN 2012

**MONTBELIARD**